

18.06.2021 - 02:00 Uhr

Pas d'accueil extrafamilial des enfants à prix abordable et de haute qualité en Suisse



Zurich/New York, le 18 juin 2021 – Selon l'UNICEF, des structures d'accueil extrafamilial de haute qualité pour les enfants ne sont toujours pas accessibles aux parents dans quelques-uns des pays les plus riches du monde. Ce sont le Luxembourg, l'Islande, la Suède, la Norvège et l'Allemagne qui obtiennent les meilleurs résultats dans une comparaison internationale de l'Institut de recherche Innocenti de l'UNICEF concernant l'accueil extrafamilial des enfants dans les pays de l'OCDE et de l'UE. La Suisse, la Slovaquie, les Etats-Unis, Chypre et l'Australie sont les lanternes rouges.

Pour l'étude intitulée [«Where Do Rich Countries Stand on Childcare?»](#), des données comparables en matière de politique familiale ont été analysées sous l'angle des structures de soutien proposées aux enfants et aux parents. Parmi les indicateurs choisis, il faut citer l'accès à l'accueil extrafamilial d'enfants, le prix et la qualité des structures d'accueil extrafamilial pour les enfants jusqu'à l'entrée à l'école ainsi que les réglementations nationales concernant le congé parental.

«Pour permettre aux enfants de prendre le meilleur départ possible dans la vie, nous devons encourager les parents à créer pour leurs enfants un environnement stimulant et bienveillant, car ce dernier revêt une grande importance pour leur apprentissage, leur bien-être psychique et leur développement social », affirme Henrietta Fore, la directrice générale de l'UNICEF. «Les investissements consentis dans une politique favorable à la famille - y compris dans l'accueil extrafamilial des enfants - aident les parents à avoir à disposition le temps, les ressources et les structures dont ils ont besoin pour soutenir leurs enfants à chaque étape de leur développement.»

En vertu de ce rapport, un couple disposant d'un revenu moyen doit dépenser en Irlande, en Nouvelle-Zélande et en Suisse entre le tiers et la moitié d'un salaire pour payer l'accueil extrafamilial de deux enfants. «La pandémie a mis en évidence l'importance de l'accueil extrafamilial des enfants. Les structures d'accueil doivent être de haute qualité, à un prix abordable et facilement accessibles», note Bettina Junker, directrice générale d'UNICEF Suisse et Liechtenstein. «Par rapport à d'autres pays riches, la Suisse se place en queue de peloton. Il n'est pas acceptable que la Suisse, l'un des pays les plus riches du monde, n'en fasse pas assez pour l'accueil extrafamilial des enfants. La politique doit prendre un tournant en matière de politique familiale et investir dans l'accueil extrafamilial des enfants. Les services proposés doivent avoir un prix abordable pour chaque parent, indépendamment du revenu et du lieu de domicile,» souligne Bettina Junker. Il convient de mettre aussi l'accent sur l'adéquation entre l'offre et les besoins et sur la qualité.

Les pays qui obtiennent les meilleurs résultats dans la comparaison internationale investissent à la fois dans la qualité et le bas prix des structures d'accueil. En même temps, les mères comme les pères ont droit à un congé parental payé d'une plus longue durée.

Un congé payé avant et après la naissance permet aux parents de tisser des liens étroits avec leur enfant, contribue au bon développement de l'enfant, aide à réduire le risque de dépression après la naissance et favorise l'égalité entre hommes et femmes. Selon le rapport actuel, moins de la moitié des pays de l'OCDE et de l'UE accordent aux mères un congé payé de 32 semaines au minimum. Les pères qui ont droit à un congé parental en font rarement usage pour des raisons professionnelles ou sociétales, même si cette tendance semble en cours de changement.

L'accès à des structures d'accueil à un prix abordable permet aux parents de trouver un équilibre entre la garde de leurs enfants, leur activité professionnelle et leur bien-être personnel. Il faut préciser qu'il y a souvent des failles dans la garde des enfants entre la fin du congé parental et le début d'un accueil extrafamilial à un prix abordable.

Selon le rapport, l'absence de possibilités d'accueil extrafamilial à un prix abordable représente un gros obstacle pour les parents et contribue à accentuer les inégalités socio-économiques déjà existantes. Alors que dans les ménages à haut revenu, près de la moitié des enfants de moins de trois ans ont accès à des offres d'éducation et d'accueil de la petite enfance, la proportion est seulement d'un enfant sur trois dans les ménages à bas revenu. Alors que la plupart des pays riches subventionnent fortement l'accueil extrafamilial des enfants pour les familles dont le statut social est fragile, les familles monoparentales ayant un faible revenu doivent dépenser jusqu'à la moitié de leur revenu pour la garde de leur enfant en Slovaquie, à Chypre et aux Etats-Unis. En Irlande, en Nouvelle-Zélande et en Suisse, un couple qui dispose d'un revenu moyen doit dépenser entre le tiers et la moitié d'un salaire pour payer l'accueil extrafamilial de deux enfants.

L'UNICEF se mobilise au niveau international en faveur du droit à un congé parental payé d'une durée de six mois au moins ainsi que de structures d'accueil extrafamilial de haute qualité, à un prix abordable pour les enfants jusqu'au début de l'école primaire.

Cette étude mentionne les points clés suivants pour une politique plus favorable aux familles:

- Un mélange entre un congé maternité payé, un congé paternité et un congé parental avant la naissance et durant la première année de vie de l'enfant;
- Une répartition du congé parental attentive aux genres et équitable;
- Un congé parental pour tous les parents qui se trouvent dans une relation de travail, peu importe qu'il s'agisse d'un emploi à plein temps ou à temps partiel ; par ailleurs, un soutien doit être prévu pour l'accouchement et l'accompagnement des parents qui connaissent des conditions de vie particulières et n'ont par ex. pas d'assurance;
- Un accueil extrafamilial des enfants à un prix abordable qui commence dès la fin du congé parental, afin de prévenir les failles au niveau de la garde des enfants;
- Un accueil extrafamilial facilement accessible, flexible, à un prix abordable et de haute qualité pour tous les enfants, indépendamment de leurs conditions familiales;
- Des dispositions et un soutien de la part de l'Etat afin de faciliter l'accès aux familles à faible revenu et de garantir des normes de qualité concernant l'accueil des enfants;
- Des investissements dans des professionnels compétents, dans leurs qualifications et leurs conditions de travail afin de garantir les normes de qualité les meilleures possible;
- Des incitations pour les employeurs, de manière à ce qu'ils offrent des possibilités de congé inclusives, payées et respectueuses des genres, des règlements souples concernant le travail ainsi que des dispositifs de soutien pour l'accueil extrafamilial des enfants;
- Ainsi que l'harmonisation des mesures concernant l'accueil extrafamilial avec les autres prestations de politique familiale, par ex. les allocations pour enfants, afin de ne pas reproduire les inégalités des enfants dans l'accueil extrafamilial.

Informations pour les rédactions

Du point de vue méthodologique, le rapport de l'UNICEF se fonde sur les données statistiques d'Eurostat, de l'OCDE et de l'UNESCO des années 2018, 2019 et 2020 pour mettre en lumière la mise à disposition d'un congé parental payé pour les mères et les pères sans réduction de salaire ainsi que l'accessibilité, la qualité et le prix des offres d'accueil extrafamilial.

Des photos et des vidéos sont [disponibles ici](#).

Pour des questions et des interviews, nous vous prions de vous adresser à:

Jürg Keim, attaché de presse d'UNICEF Suisse et Liechtenstein, 044 317 44 21, j.keim@unicef.ch

A propos de l'UNICEF

L'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, s'appuie sur plus de 70 ans d'expérience dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide d'urgence. L'UNICEF se mobilise dans le monde entier pour la survie et le bien-être des enfants. La réalisation de programmes dans le domaine de la santé, de l'alimentation, de l'instruction, de l'eau et de l'hygiène ainsi que la protection des enfants contre les abus, l'exploitation, la violence et le VIH/sida font partie de ses tâches centrales. L'UNICEF assure son financement uniquement grâce à des contributions volontaires: l'organisation est représentée en Suisse par le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. UNICEF Suisse et Liechtenstein s'investit depuis 60 ans pour les enfants – ici et dans le monde.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004621/100872862> abgerufen werden.